

Marianne Haahr

Les peuples autochtones du Niger sont les Peuls, les Touaregs et les Toubous. Tous constituent des sociétés d'éleveurs nomades. La population totale du Niger en 2009 était estimée à 14, 693 110 millions d'habitants. Les Peuls représentent 8,5 % de cette population, soit 1 248 914 million d'individus. Ils sont pour la plupart éleveurs de bovins et d'ovins, mais un certain nombre d'entre eux s'est reconverti dans l'agriculture suite aux sécheresses qui ont décimé leurs troupeaux. Les Peuls sont répartis dans les différentes régions du pays et se divisent en de multiples sous-groupes, appelés Tolèbé, Gorgabé, Djelgobé et Wodabé (aussi connus sous l'exonyme de Bororos). Les Touaregs représentent 8,3 % de la population, soit 1 219 528 million d'individus. Ce sont des éleveurs de chameaux et de caprins, qui vivent dans le Nord (Agadez et Tahoua) et l'Ouest du pays (Tillabéri). Les Toubous représentent 1,5 % de la population, soit 220 397 individus. Ils sont également éleveurs de chameaux et vivent à l'est du pays : Tasker (Zinder), N'guigmi (Diffa) et le long de la frontière libyenne (Bilma).

La Constitution de Juin 2010 ne mentionne pas explicitement l'existence de peuples autochtones au Niger. Le Code Pastoral adopté en 2010 fait cependant état des droits des éleveurs nomades. Le plus important d'entre eux est la reconnaissance explicite de la mobilité en tant que droit fondamental des éleveurs nomades, ainsi que l'interdiction de privatisation des espaces pastoraux, qui constitue une sérieuse menace à leur mobilité. Un autre élément important est la reconnaissance du droit d'usage prioritaire sur les terroirs d'attache. Le Niger n'a pas signé la Convention n° 169 de l'OIT, mais a voté favorablement à la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones.

Le retour à la démocratie

Les élections démocratiques de début 2011 ont marqué le retour à la démocratie, après une brève période de transition qui a suivi le coup d'État militaire de février 2010. C'est maintenant le leader de l'opposition, Mahamadou Issoufou du PNDS (*Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme*), qui préside le pays.

Le Code Pastoral et la Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale

Le Code Pastoral a finalement été adopté en 2010, mais sa mise en œuvre dépend encore d'un décret. Elle exige une démarche interministérielle impliquant les quatre ministères clés de l'Agriculture, l'Hydraulique, l'Élevage et le Développement Communautaire, ainsi que le cabinet du Premier ministre et le Secrétaire général du gouvernement. Il y a un risque réel que ce processus soit interrompu si la société civile ne fait pas pression en tenant le

gouvernement responsable de sa mise en œuvre. Un travail est effectué dans ce sens, mais il reste de faible envergure.

Un autre outil important pour sécuriser les droits des éleveurs en matière d'accès aux ressources est la Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale, adoptée en 2011. La stratégie a mis du temps à se mettre en place et sa première étape a été de s'assurer que l'investissement dans les infrastructures hydrauliques ne risque pas d'être néfaste, en augmentant les conflits dans la zone pastorale. Beaucoup de bailleurs de fonds se sont en effet montrés réticents à investir dans l'hydraulique pastorale ou ont privilégié une approche communale inadaptée, aboutissant à des conflits et/ou la monopolisation des points d'eau par les groupes les plus puissants ou les moins mobiles. La stratégie nationale retient donc la mobilité comme premier critère, favorisant le dialogue avec les différents groupes d'éleveurs avant de forer un puits, afin de s'assurer que chacun a pu se faire entendre au sein du processus et qu'un consensus sur les règles de gestion du point d'eau a été établi. Ce qui signifie que les groupes les plus mobiles et les plus marginalisés ont également voix au chapitre pour que leur accès à l'eau soit garanti. Plusieurs acteurs ont mené le développement de la stratégie nationale, dont CARE, l'Union Européenne et l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM), qui ont pu mettre cette approche en œuvre durant quelques années. Le défi est cependant de garantir sa mise en place par la totalité des acteurs de l'hydraulique et du secteur d'assainissement, car veiller à ce que la totalité des groupes d'une zone pastorale soit représentée s'avère plus long et plus coûteux que d'appliquer l'approche communale habituelle.

Peuples autochtones du Niger – Une lutte continue pour la reconnaissance

Le Niger a fait l'objet de l'Examen Périodique Universel (EPU) en juin 2011. Le rapport de l'EPU a mis en évidence la nécessité de mettre en œuvre les recommandations du rapport de 2008 effectué par le Groupe de Travail sur les Populations/Communautés Autochtones, sous l'égide de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Ces recommandations concernent la nécessité pour l'État de reconnaître le statut des éleveurs nomades nigériens en tant que peuples autochtones et de garantir sans discrimination leur accès aux services sociaux élémentaires. La réponse de l'État à ces recommandations a été la suivante : « le Niger ne reconnaît pas l'existence de peuples autochtones sur son territoire... Il s'agit simplement de minorités qui vivent en harmonie avec tous les autres groupes ethniques, sans aucune forme de discrimination ».

Le rassemblement des éleveurs nomades

Le réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique, Billital Maroobé, a organisé en octobre 2011 une rencontre à Ouagadougou, Burkina Faso, sur la question de la législation et des politiques de réglementation de la transhumance dans le Liptako-Gourma, région transfrontalière entre le Burkina Faso, le Niger et le Mali. La société civile a massivement participé, de même que les bailleurs de fonds institutionnels et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette rencontre a donné lieu à la Déclaration de Ouagadougou (le texte intégral de la déclaration peut être trouvé sur : www.marooobe.org), dont les principaux points ont trait aux conséquences de l'insécurité croissante dans les zones pastorales, à la crise pastorale qui s'annonce, et au besoin d'harmoniser les textes qui régissent la mobilité dans la région.

L'insécurité croissante en zones pastorales

La lutte de l'État nigérien pour imposer son autorité sur les zones pastorales du nord du pays s'est renforcée au cours de l'année 2011, face à Aqmi (Al-Qaida au Maghreb islamique) qui ne cessait de gagner du terrain. La crise libyenne et la chute de Kadhafi n'ont fait qu'encourager l'expansion de ce dernier [Aqmi]. Kadhafi investissait d'importantes ressources pour limiter la présence d'Aqmi dans les zones pastorales ; un combat qui est maintenant laissé au groupement anti-terroriste Cémoc (Comité d'état-major opérationnel conjoint), fruit d'une collaboration entre le Niger, le Mali, la Mauritanie et l'Algérie. Fin novembre 2011, l'enlèvement de cinq Européens et le meurtre d'un sixième en moins de 48 heures dans le nord du Mali illustre les défis auxquels Cémoc doit faire face pour mener à bien sa mission.

La crise libyenne s'est également soldée par une circulation accrue des armes dans la région, dont certaines sont tombées aux mains d'Aqmi. L'insécurité croissante a incité la plupart des pays à classer les zones pastorales du Niger comme zones de non droit. Ce qui a entraîné une baisse drastique de la fréquentation touristique, avec des conséquences négatives non négligeables pour les groupes d'éleveurs, qui génèrent une partie de leurs revenus de l'industrie touristique et de la vente de leur artisanat. La présence des organisations internationales a également baissé de façon significative, restreignant d'autant plus l'accès des éleveurs nomades aux services sociaux. Par ailleurs, comme Aqmi se trouve principalement dans les zones touarègues du Nord, ces derniers sont de plus en plus souvent l'objet d'allégations de terrorisme, ou suspectés d'être en lien avec des actions terroristes.

Il est pourtant fort douteux qu'il puisse exister un lien entre les Touaregs du Niger et Aqmi, pour deux raisons principales

Tout d'abord, Aqmi est un groupe extrémiste, alors que les Touaregs sont des Musulmans modérés. De plus, Aqmi tend à se concentrer sur la collecte de fonds en vue d'objectifs extérieurs au Niger, plus particulièrement en Algérie (et au Mali), tandis que les Touaregs luttent quant à eux pour l'obtention de droits et d'un pouvoir décisionnaire dans le contexte national nigérien. Actuellement, le soupçon ne se limite plus seulement aux Touaregs, mais affecte de plus en plus la totalité des éleveurs nomades du Niger, tant au niveau national que lorsqu'ils passent dans les pays voisins. De même sont-ils considérés avec soupçon en Libye, du fait que certains d'entre eux se sont battus aux côtés de Kadhafi en tant que mercenaires, compromettant l'accès au travail de tous les immigrés nigériens à la fin du conflit. Des centaines de milliers d'entre eux sont donc rentrés au Niger, dépouillés de leurs espoirs et sans aucune ressource.

Le Niger, une nation productrice de pétrole

L'une des priorités du nouveau gouvernement est de combattre la corruption. Le respect de cet engagement sera rapidement évaluable, maintenant que le Niger est officiellement devenu une nation productrice de pétrole. C'est en novembre 2011 que le premier baril de pétrole a été extrait de la zone pastorale de Diffa. Selon l'Article 153 de la Constitution nigérienne, les revenus de l'extraction des ressources naturelles doit être investi dans les quatre secteurs prioritaires de l'agriculture, l'élevage, l'éducation et la santé, ainsi que dans un fonds pour les générations futures. De plus, le pétrole a suscité chez les jeunes éleveurs de Diffa l'espérance de création d'emplois sur le site de forage ; un espoir déçu, car la

plupart des postes ont été donnés à des travailleurs chinois, n'offrant que très peu d'opportunités pour les nationaux.

Une crise pastorale chronique ?

Les zones pastorales d'Agadez et Diffa ont été les plus durement frappées par la crise alimentaire de 2010, notamment en termes de malnutrition des enfants. Une seconde crise touche actuellement la région, du fait d'une saison des pluies encore déficitaire en 2011. Les zones les plus touchées sont Tillabéri, Tahoua et Zinder, qui subissent un déficit en pâturages d'au moins 50 %. La pénurie récurrente de pâturages engendre une monétarisation de l'accès aux fourrages, auparavant libre et gratuit. Des gens ramassent du fourrage pour le vendre aux éleveurs nomades et certains agriculteurs n'autorisent plus l'accès aux résidus de leurs champs que contre paiement. De façon récurrente, le fourrage devient donc une matière première privatisée. Par ailleurs, son coût augmente, à la mesure de la hausse des prix des denrées alimentaires. Face aux crises de 2011 et 2012, certains foyers nomades tendent à sédentariser leur campement, afin de sécuriser leur accès aux ressources stratégiques que sont l'eau et le pâturage. En bref, crises récurrentes et insuffisance des structures d'aide aux éleveurs nomades menacent actuellement tout un mode de vie.

La situation des femmes autochtones au Niger

Dans les sociétés pastorales, une famille est, selon Brigitte Thebaud, un groupe de personnes vivant du même troupeau. La famille est souvent constituée de plus d'un ménage, bien que la polygamie soit au Niger moins répandue parmi les éleveurs nomades que chez les agriculteurs. Les femmes d'éleveurs ont aussi plus de contrôle sur la gestion du foyer que dans les familles d'agriculteurs. Elles gèrent les animaux qu'elles ont reçus en dot, ainsi que le lait, qui appartient au domaine féminin. Cependant, 2011 a fait suite à une année de crise alimentaire qui a obligé les familles d'éleveurs nigériennes à se résoudre au déstockage de leurs troupeaux et a entraîné une réduction conséquente du nombre d'animaux possédés par les femmes. En outre, les crises récurrentes ont considérablement affaibli les animaux, avec pour conséquence une baisse des quantités de lait produit. Tout cela a non seulement un impact sur le revenu des femmes d'éleveurs, mais leur charge de travail s'est vue augmenter : comme il n'y a plus suffisamment de lait pour constituer le repas, les femmes doivent maintenant préparer un repas chaud plusieurs fois par jour. La pauvreté accrue des ménages pastoraux a donc un impact négatif sur l'autonomie des femmes et leur accès aux ressources du ménage. Le besoin de sécuriser l'accès aux ressources stratégiques (eau et pâturages) conduit par ailleurs à une augmentation de la polygamie. Cela s'explique par la tendance des foyers d'éleveurs à déployer une double stratégie de mobilité et de fixité, selon laquelle une épouse reste au campement tandis que l'autre se déplace avec son mari et le troupeau. Les conséquences de ce processus en matière de droits des femmes seront à observer et analyser sur un plus long terme.

Parallèlement, on assiste à une nouvelle tendance des jeunes éleveurs à se marier plus tardivement, et cela, en raison de deux facteurs principaux. Tout d'abord, les entretiens révèlent que les éleveurs du Niger parviennent plus tard qu'auparavant à la maturité physique, du fait d'un régime alimentaire plus pauvre, comprenant moins de lait et autres sources de protéines. L'âge de puberté des jeunes filles tend notamment à être retardé, et par conséquent, l'âge du mariage. En second lieu, les familles mettent plus de temps à réunir l'argent de la dot et à constituer le troupeau nécessaire pour installer les jeunes ménages. Ces deux tendances sont le résultat d'une pauvreté accrue en zones pastorales.

Références bibliographiques

- 1 Monimart, Marie & Anderson, Steve, 2009: *Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa*, Niger oriental. IIED
- 2 Thebaud, Brigitte, 2004: *Le pastoralisme au Sahel*, Module d'animation et de formation IIED/ ARED.
- 3 Monimart, Marie & Diarra, Marthe, 2010: *Gender Analyses in the Pastoral Zone, the Diffa Region of Eastern Niger*. CARE Danemark.
- 4 *Op.cit.*

Marianne Haahr est Coordinatrice pour le Niger de CARE Danemark (www.care.dk). Ce programme se focalise sur la promotion des droits des peuples pastoraux et nomades en collaboration avec des organisations de la société civile. Elle est diplômée en Droits humains et Démocratie de l'Institut Inter européen pour les Droits Humains. Elle est également diplômée en Géographie humaine de l'Université de Copenhague. Elle est vice présidente de l'Association des amitiés Danemark-Niger

*Source : IWGIA, The Indigenous World 2012
Traduction par Sandrine Loncke
membre du réseau du GITPA pour l'Afrique*